

Le Mot d'Antoine

Septembre 2018



École Antoine-Girouard



Spectacle de la rentrée

Pour la rentrée, nous avons reçu Samajam. Ceux-ci ont fait vivre une expérience musicale participative aux élèves.



Rencontre de parents – 6 septembre

La rencontre de parents pour les élèves de 1^{re} à 4^e année aura lieu **le jeudi 6 septembre à 18 h 30 au gymnase**. Il est très important que vous soyez présent à cette rencontre, car des informations essentielles vous seront transmises. Une lettre vous a été envoyée par courriel à ce sujet.

Assemblée générale de parents – 6 septembre

Vous êtes attendus au gymnase de l'école le **jeudi 6 septembre à 20 h** (toute de suite après la rencontre de parents) pour l'assemblée générale des parents où vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement. Cette année, le mandat de deux membres parents vient à échéance.

Heure d'entrée et de sortie

La surveillance sur la cour débute 10 minutes avant la cloche le matin soit à **partir de 8h15**. Nous ne pouvons assurer la sécurité des enfants qui arrivent plus tôt.

Le midi, la cour est réservée aux dîneurs de l'école et du service de garde. Les marcheurs ne peuvent pénétrer dans la cour **qu'à partir de 13h05**.

Prévoyez les faire partir de la maison pour qu'ils arrivent à l'école dans ce délai. **Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour d'école.**

Places disponibles

Pour les élèves n'ayant pas droit au transport, le parent peut faire une demande de places disponibles en remplissant un formulaire. Celui-ci est disponible au secrétariat de l'école. Cette demande doit être faite **avant le 20 septembre**.



Facture des cahiers d'exercices, agenda et reprographie

Prendre note que vous avez reçu par courriel, la facture pour les cahiers d'exercices, l'agenda et la reprographie. De plus, le service de paiement par internet est accessible. Le payeur (mère/père/ou autre) pourra, à partir du site de son institution financière, faire le paiement de cette facture en créant un nouveau fournisseur et en ayant en sa possession le numéro de référence de son ou ses enfants. Chaque enfant a un numéro différent relié à son dossier. **Très important de ne pas confondre avec le service de garde.** La procédure détaillée se retrouve sur le site web de l'école.

Horaire du brigadier scolaire

À l'école **Antoine-Girouard**, pour l'année scolaire 2018-2019, le brigadier scolaire assure la sécurité de vos enfants à l'intersection des rues de **Montbrun et de la Blanche-Herbe** de : 8 h à 8 h 30, 11 h 40 à 13 h 15 et de 14 h 40 à 16 h 15

Antoine-Girouard et de la Blanche-Herbe de : 8 h à 8 h 30



Débarcadère et cour d'école

Nous avons deux débarcadères, soit un sur la rue Antoine-Girouard, après les stationnements, et l'autre sur la rue de la Blanche-Herbe. Nous vous invitons à utiliser le débarcadère sur la rue Blanche-Herbe, car la circulation y est moindre **et plus sécuritaire pour tous**. Notre nombre de stationnements disponibles pour le personnel étant réduit, nous vous prions de ne pas les utiliser comme débarcadère. **Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour d'école** lorsque vous venez reconduire vos enfants. Il est très difficile, pour l'ensemble du personnel, de déterminer qui est un parent ou qui est un étranger. Nous vous demandons de laisser votre enfant à l'entrée de la cour d'école.

Rendez-vous sur le Web

Pour en savoir plus sur nos services, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <http://antoinegirouard.csp.qc.ca/> ou celui de la Commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier

scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

La rentrée scolaire, c'est aussi les poux

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître ?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles, et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- Si votre enfant a des poux, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école le plus rapidement possible.
- Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux" qui selon les écoles accompagne cette lettre ou vous sera remis seulement advenant qu'il y ait un cas dans l'entourage de votre enfant. **Vous pouvez, en tout temps, consulter le dépliant Poux, Poux, Poux au www.msss.gouv.qc.ca/section_documentation/publication/Poux_poux_poux.** Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)

"La collaboration parents-école est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête"

Marilys Gemme, infirmière



Mme Jocelyne Montpetit, directrice